

**CONSEIL D'ORIENTATION**  
**SEANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2020**

DELIBERATION N° 2020-CO-02

**OBJET : MODIFICATIONS DES CRITERES D'AGREMENTS EN GENETIQUE A TITRE DEROGATOIRE POUR LA REALISATION DES TYPAGES HPA ET POUR LE DPI**

<u>Etaients présents :</u>	<u>Etaients absents :</u>
<b>Professeur Jean-François GUERIN</b> , président du conseil d'orientation	<b>Monsieur Thomas MESNIER</b> , député
<b>Monsieur Bernard JOMIER</b> , sénateur	<b>Monsieur Xavier BRETON</b> , député
<b>Madame Laëtitia ROMEIRO DIAS</b> , députée	<b>Madame Caroline FIAT</b> , députée
<b>Madame Domitille DUVAL-ARNOULD</b> , membre de la Cour de cassation	<b>Monsieur Michel AMIEL</b> , sénateur
<b>Professeure Marie-Germaine BOUSSER</b> , membre du Comité consultatif national d'éthique	<b>Madame Florence LASSARADE</b> , sénatrice
<b>Professeur Marc DELPECH</b> , expert spécialisé en génétique	<b>Professeur Bernard DEVAUCHELLE</b> , expert spécialisé en greffe d'organes
<b>Professeur Louis BUJAN</b> , expert spécialisé dans le domaine de la médecine de la reproduction	<b>Docteur Olivier LESIEUR</b> , expert spécialisé en réanimation
<b>Docteure Hélène LETUR</b> , experte spécialisée en endocrinologie et gynécologie médicale	<b>Professeure Catherine BARTHELEMY</b> , psychiatre
<b>Docteure Françoise BERNAUDIN</b> , experte spécialisée en pédiatrie	<b>Docteur Luc SENSEBE</b> , hématologue
<b>Madame Charlotte DUDKIEWICZ</b> , psychologue	<b>Professeur Jérôme LARGHERO</b> , hématologue
<b>Monsieur Christophe MASLE</b> , représentant de l'Association « France AMP »	<b>Madame Valérie GATEAU</b> , philosophe
<b>Madame Tatiana GRUNDLER</b> , représentante de la Ligue des droits de l'homme	<b>Monsieur Marc GRASSIN</b> , philosophe
	<b>Monsieur Gérard LABAT</b> , représentant de la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux
	<b>Madame Anne HUGON</b> , représentante de l'association Alliance maladies rares
	<b>Madame Chantal BRUNO</b> , représentante de l'APF France handicap
	<b>Madame Christiane THERRY</b> , représentante de l'Union Nationale des Associations Familiales

Le conseil d'orientation,

- Vu l'article L. 1418-4 du code de la santé publique, et

- l'article R. 1418-17 du code de la santé publique.

DECIDE, à la majorité des membres présents d'approuver les modifications des critères d'agrément en génétique à titre dérogatoire pour la réalisation des typages HPA et pour le DPI, telles qu'elles figurent dans le document annexé.

Fait à Saint-Denis, le 16 janvier 2020

Le président du Conseil d'orientation  
de l'Agence de la biomédecine



Jean-François GUERIN